



La LETTRE de l'ACPERVIE - SOS MATERNITÉ

N° 180 Février 2016

Association des Chrétiens Protestants & Evangéliques pour le Respect de la VIE

1, H. des Loges - 95670 MARLY LA VILLE Tél. 01 34 72 87 67 - CCP 11 825 95 K Paris

Editorial

C'est pour la vie

Devant l'accélération du démantèlement de la médecine, dont le suicide survenu à l'Hôpital Pommidou est devenu un rare exemple médiatisé, le Conseil de l'Ordre des médecins a entrepris une vaste et coûteuse promotion de ce métier naguère «sacré». Des vidéos «Notre engagement, c'est pour la vie» ont été diffusées sur la télé. Et sur internet. Sur fond d'images de médecins en action, une voix off déclamait une paraphrase du Serment d'Hippocrate, serment qui fait d'eux les défenseurs inconditionnels de la vie.

Le Conseil de l'Ordre est une chose fort utile pour le fonctionnement de la profession. Il l'est beaucoup moins pour la défense de ce Serment. Après un baroud d'honneur mené par son Président Lortat-Jacob dans les années 70, il s'est mis «aux ordres» de l'Etat avortiste et a modifié en conséquence son «Code de déontologie». Le Président actuel s'est, quant à lui, prononcé pour le projet de loi Claeys-Léonetti, qui prévoit la mise à mort du patient «en fin de vie», ou déclaré tel, par déshydratation et dénutrition. Il est alors logique que seul l'Ordre des Infirmiers figure parmi les 16 signataires de la déclaration du 11 Janvier (ci-après).

On dira que les infirmiers sont en première ligne, alors que le médecin peut se contenter de donner des ordres jusque là plus ou moins officieux. C'est d'autant plus indigne d'un personnage traditionnellement intangible, mais qui l'est de moins en moins.

Pourquoi ces lignes? Les églises sont elles aussi investies d'un devoir «sacré». Beaucoup se sont pliées elles aussi devant la promotion et la banalisation de l'avortement. Certaines, mais ce n'étaient pas les plus fidèles ni les plus fiables, y ont même participé. Elles gardent un silence prudent alors qu'on attendrait des appels à la repentance. Oui, on observe çà et là des initiatives pour aider les femmes enceintes en détresse et leur éviter le coup de grâce proposé par tant de bonnes consciences. Que ces soeurs et ces frères qui «se mouillent» soient bénis. Que les assemblées qui les soutiennent soient bénies. C'est là que commencera le renouveau, que les morts reviendront à la vie. Que l'Eglise se remplira d'adorateurs «en esprit et en vérité».

Dr François Volf

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 11 JANVIER 2016 «FIN DE VIE» :

Les professionnels de santé rappellent avec force deux notions fondamentales.

Alors qu'en France les parlementaires doivent examiner prochainement en Commission Mixte Paritaire la proposition de loi créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie, les professionnels du monde de la santé tiennent à rappeler avec force deux notions essentielles et indissociables l'une de l'autre :

Donner la mort ne relève en aucune façon de la compétence des professionnels de santé. La mission fondamentale de tous les professionnels de santé restera toujours de mettre en œuvre tout ce qui est possible pour apaiser les souffrances de chacun jusqu'au bout de sa vie dans le respect de son humanité. Les français refusent de « mal mourir » ? Nous le refusons aussi. Pour éviter cela il est indispensable de développer la formation en soins palliatifs et prise en charge de la douleur de tous les professionnels de santé ainsi que la possibilité pour tous les citoyens de bénéficier de soins adaptés aussi bien au sein des établissements de santé, médico-sociaux, qu'à domicile. Il est également fondamental d'engager tous les soignants au développement de soins humains et de soins de support dès le début de la vie. Des moyens humains et financiers doivent être mis en œuvre en ce sens.

Soigner représente toujours une rencontre humaine où la reconnaissance et la confiance mutuelle et réciproque sont primordiales. La parole, la liberté et l'autonomie de chacun des protagonistes se confrontent et doivent mutuellement se respecter. Notre pratique quotidienne nous montre que soigner ne peut pas se réduire à la mise en œuvre d'une

technique face à un symptôme (technique antalgique, anxiolytique, antipyrétique... voire sédatif).

En effet, chaque situation, singulière et complexe, nécessite de travailler de façon interdisciplinaire avec si possible des accompagnants bénévoles ; c'est d'un art qu'il est question au cœur de l'humanité. Tous les jours, nous constatons que l'accompagnement de celui qui souffre est essentiel et apaisant.

Signataires du communiqué :

- Ordre National des Infirmiers (ONI)
- Association Francophone pour les Soins Oncologiques de Support (AFSOS)
- Association Nationale des Gériatres et Gérontologues Libéraux (ANGGEL)
- Convergence Soignants Soignés
- Fédération Française des Associations de Médecins Coordonnateurs en EHPAD (FFAMCO)
- Ligue contre le cancer
- Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP)
- Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur SFETD)
- Société Française de Gériatrie et de Gérontologie (SFGG)
- Société Française de Médecine Générale (SFMG)
- Société Française de Psycho-Oncologie (SFPO)
- Société de Réanimation de Langue Française SRLF)
- Syndicat National des Professionnels Infirmiers (SNPI)
- Jusqu'à La Mort Accompagner la Vie (JALMALV)
- Association les petits frères des Pauvres
- Union Nationale des Associations pour le développement des Soins Palliatifs (UNASP)

(Source: Evangéliques du Bas-Rhin)

AVORTNESTY INTERNATIONAL AU CHILI

Depuis Juillet 2015, Amnesty International mène campagne pour la légalisation de l'avortement au Chili. Il la mène aussi en Irlande, qui a pourtant une mortalité maternelle moindre qu'au Royaume Uni.

Depuis l'interdiction de l'avortement au Chili, non seulement la santé maternelle s'est améliorée, mais encore le nombre des candidates à l'avortement a baissé. Depuis que le Chili a interdit l'avortement en 1989, le nombre des morts maternelles a diminué. Ce qui met le Chili en seconde place des Amériques pour la plus basse mortalité maternelle.

Les chercheurs ont trouvé qu'un large échantillon d'avortantes avaient une vulnérabilité marquée de coercition et de peur au moins dans 70% des cas. De plus, ils ont constaté que les programmes d'aide aux femmes défavorisées pouvaient prévenir la plupart des avortements.

(LifeNews , 22/12/14, transmis par Tenille Richard)

ET EN IRLANDE

D'après Le Parisien.fr (14/12/15) relayant une déclaration d'Amnesty International, près de 25 000 irlandaises ont été contraintes de se rendre en Angleterre ou au Pays de Galles, pour avorter, depuis les cinq dernières années. Soit une moyenne de près de 100 interruptions volontaires de grossesse, chaque semaine..... L'Irlande est l'un des pays les plus restrictifs, en matière d'avortement, cette pratique n'étant autorisée qu'à condition que la vie de la mère soit en danger. Le huitième amendement de la Constitution irlandaise confère, de plus, les mêmes droits qu'un citoyen au fœtus et ce, dès les premières semaines de grossesse.

« Les lois sur l'avortement dans les deux juridictions violent les droits des femmes et des filles, les forçant à voyager à l'étranger et à rechercher de la compassion et une aide médicale professionnelle en dehors de leur pays. Il est temps pour les gouvernements du

Nord et du Sud de mettre fin à cette hypocrisie des lois qui criminalisent les femmes », dénonce Colm O'Gorman, le directeur exécutif d'Amnesty International en Irlande.

« L'interdiction de l'avortement ne veut pas dire que les femmes et les filles n'y ont pas recours, cela veut dire qu'elles ont recours à des mesures désespérées, voire même parfois dangereuses, ou qu'elles vont chercher ces services ailleurs, en dépensant beaucoup d'argent », déplore, de son côté, Grainne Teggart, militante d'Amnesty International, pour la campagne My Body, My Rights, œuvrant pour que «les femmes puissent faire entendre leurs droits».

NDLR: 5 000 avortements par an à comparer avec les 250 000 officiellement déclarés dans la douce France. Certes, l'Irlande du Nord n'a que 1 811 000 habitants (2011) et l'Irlande du Sud, 4 832 765 (2014). Près de dix fois moins (9,4) que la France. Mais tout de même....

Bébés à disséquer

La Toile s'est enflammée au sujet de la vente de fœtus en pièces ou entiers aux laboratoires par le Planning Familial américain. Les vidéos en caméra cachée montrant les négociations entre des responsables de l'association et un prétendu acheteur ont circulé largement. Mais la Presse est restée muette. Un site «médical» s'est fendu d'un démenti, mais est vite rentré dans sa niche quand votre président lui a envoyé un lien vers deux des vidéos sous-titrées en français. Pourtant, ce commerce est bien connu des équipes de SOS Mamans, à la différence que les tractations sont faites directement de gré à gré, sans passer par un organisme. Extraits: «Gabriela a tout juste 18 ans. Elle nous contacte par une amie en sanglotant: «Ma maman veut vendre les

jumeaux que je porte.» Une fois arrivés à la maison de la jeune fille, nous découvrons une situation familiale exécrationnelle. La mère est une femme effrayante, une garce. Elle crie: «Ma fille s'est fait engrosser par des voyous, quel monstre !» Elle rajoute devant sa fille qui s'effondre en larmes: «Je ne veux pas de ces bébés ! Je vais les vendre, ça m'arrangera drôlement !»Nous lui faisons de sévères remontrances et lui demandons fermement si elle se rend compte de ce qu'elle veut faire à sa fille et ses bébés. Bref, ce dialogue inamical débouche sur une franche négociation de prix avec la mère. Elle veut 15 000 €, «c'est le prix que m'ont proposé les anglais qui veulent acheter ces bébés».Nous mettons 1 500€ sur la table, disant que nous ne pouvons faire plus pour l'instant, mais que chaque mois nous verrions si l'on peut refaire ce geste, jusqu'à la naissance». (Livre de bord de SOS Mamans, 2003 à 2015, collectif)

Liens pour les deux vidéos en caméra cachée:
<http://www.medias-presse.info/commerce-de-foetus-par-le-planning-familial-americain-les-vidéos-sous-titrées-en-français/36>

Secourir les femmes enceintes. Mille et un exemples.

Depuis les livres de Mme Poullot (avec la collaboration discrète de Mme Olivier), on n'avait plus de cas d'école pour apprendre à aider les femmes à résoudre leurs difficultés en cas de grossesse «qui tombe mal». Dans la ligne de «Les femmes et les enfants d'abord», «J'ai la loi pour moi» et «Pilate ou Hérode», voici donc le «Livre de bord de SOS Mamans», ouvrage collectif. La méthode a changé. Le téléphone sert de relai, mais c'est le contact direct qui prime, par l'intermédiaire de femmes «renifleuses» qui repèrent la fille

qui pleure sur un banc d'un parc ou dont le visage tuméfié laisse deviner une violence «conjugale» qui a pour origine le refus d'avorter. Pas de logement, pas de ressources, parfois la nécessité de fuir des parents violents..ou des souteneurs, ceci exige des ressources importantes (entre 1000 et 1200 € par sauvetage) et aussi des «femmes d'accueil» (pas des hommes...) où envoyer la fugitive, loin des persécuteurs. Ceci nécessite de bien connaître les hébergeuses ..et les hébergées (certaines ont créé de graves problèmes aux premières).

Touchant une autre catégorie de femmes en difficulté, l'église locale est mieux à même de connaître les problèmes en son sein ou à son contact. Ses ressources, la plupart du temps serrées, peuvent être mises à contribution de façon plus ciblée.

Ce livre, de 245 pages, est diffusé par SOS-Mamans, dont l'engagement «Catho-Tradi» (suivant l'expression courante) est affiché. On ne se formalisera donc pas d'un certain style, d'autant plus que cette certitude d'agir en Christ et pour Christ ne nous est pas inconnue.

Livre de bord de 2003 à 2015, SOS-Mamans, BP 70114, 95210 St Gratien. 15 €.

AFFAIRE LAMBERT, ON ECRIT AUX PARENTS.

Un silence tacite a régné en attendant la nomination d'un tuteur, début Février. L'Acpervie a néanmoins tenu à apporter son soutien aux parents de Vincent:

Madame, Monsieur,

Par la présente nous désirons vous faire savoir que nous soutenons votre engagement pour la sauvegarde de la vie de votre fils.

A titre personnel, je dois dire que j'ai été

admiratif à votre égard, lorsque, le 23 juillet dernier, les médias ont dû annoncer votre victoire pour que les projets précédents de l'équipe médicale de l'hôpital ne soient pas exécutés. Je dis « ont dû » car j'avais bien perçu, dans la présentation du sujet faite le matin même, que les journalistes s'attendaient à la décision de mettre fin aux jours de votre fils affligé. Vous avez remporté une grande victoire, qui aura plus de conséquences que tous les arguments philosophiques possibles en faveur de la vie, donnée par Dieu et gardée par l'homme.

Avec le Conseil de l'ACPERVie, je voudrais vous remercier d'avoir su affronter tout un système de pensée qui s'impose actuellement à la société occidentale, et d'avoir été capables de mettre en œuvre une défense efficace. La dernière manœuvre judiciaire pour obtenir l'arrêt des soins de Vincent montre que le «camp d'en face» (expression malheureuse, car il ne devrait exister qu'un seul camp, celui de la vérité, camp que peuvent penser investir vos opposants actuels) n'a pas désarmé. Nous espérons et prions que vous soyez à nouveau justifiés par la décision de l'autorité saisie.

Pour nous, il ne va pas de soi de soutenir bruyamment un combat comme le vôtre. En effet, chacun doit rester modeste quant à sa propre capacité à traverser l'épreuve. Nous sommes bien conscients que lorsque les feux de l'actualité se seront détournés, vous resterez les seuls, avec quelques amis proches, à entourer Vincent et à s'inquiéter, au jour le jour, de son inconfort, de ses souffrances ou de ses progrès. Vous avez fait savoir, par votre ténacité dans l'effort, que vous étiez prêts à assumer cette charge. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

Travaillants dans la foi, confiants dans l'œuvre de salut de Jésus-Christ, dont chaque humain devrait pouvoir se réjouir, les membres de l'ACPERVie demandent à Dieu de vous bénir et de vous garder. Que l'espérance puisse

continuer à vous animer et être en exemple à bien d'autres.

Recevez, madame, monsieur, l'expression de notre profond respect.

Pour l'ACPERVie, Jean Pira

AU TEXAS: TROP CHER LES SOINS, ON ABANDONNE

Chris a été admis à l'hôpital méthodiste de Houston il y a plus de huit semaines, Les médecins ont décidé, contre sa volonté, d'arrêter les soins de base, estimant que cela n'en vaut plus la peine. Le cas de Chris semble incroyable pour beaucoup qui ne peuvent pas imaginer que le Texas dispose d'une loi (dite TADA) permettant aux hôpitaux d'arrêter les traitements de maintien en vie des patients contre leur volonté. C'est bien le cas de Chris, qu'une video tournée dans sa chambre montre implorant des mains jointes la poursuite des soins.

En «vertu» de la TADA, un hôpital peut arrêter le traitement d'un patient (conscient ou non) contre sa volonté, sa directive anticipée, ou sa procuration médicale. L'hôpital est seulement tenu de donner un préavis de 10 jours à la famille, mais les démarches pour trouver un autre établissement qui fournira des soins prennent souvent des semaines.

Aucun autre État n'a un statut aussi impitoyable que cette Loi sur les directives anticipées .

Beaucoup se sont interrogés sur le diagnostic posé. Il n'y en a pas vraiment. Chris a été hospitalisé pour une masse au pancréas, mais le bilan complet n'en a pas été fait, en particulier, il n'y a pas eu de biopsie. Les médecins se sont bornés à estimer tout traitement inutile du fait d'une «qualité de vie» compromise.

L'hôpital n'a pas fondé cette décision sur

l'incapacité de Chris à payer. Bien qu'il ne disposait pas d'une assurance lors de son admission, Chris est éligible à Medicaid. Trop long, trop compliqué. L'hôpital a préféré demander à un Tribunal la nomination d'une «personne de confiance» pour court-circuiter la mère de Chris.

NDLR: On voit ici les similitudes avec l'affaire Vincent Lambert sauf que, ici, Chris, interrogé par son avocat sur la poursuite des soins, répond affirmativement et joint même les mains dans un geste de supplication. D'autre part, l'Hôpital de Houston recherche d'abord une garantie d'être payé avant de faire un bilan de la tumeur. En France, on traite d'abord, puis on cherche à être payé. En dernier, il s'agit d'un hôpital «Méthodiste» et non laïc comme celui de Reims.

Comme pour Vincent Lambert, une pétition veut rassembler le maximum de voix pour sauver Chris. Signons-la et diffusons la au maximum.

<http://www.texasrighttolife.com/petition.asp?pid=WNDICIDJECJ23>

(Texas Right to Life, 10/12/15)

PRISONNIERES DE CONSCIENCE... EN COREE DU NORD?

Linda Gibbons qui avait été arrêtée en Septembre dernier pour avoir marché de long en large devant un avortoir en portant une photo d'enfant et une inscription «Pourquoi, maman?» et avoir interpellé des clientes pour dire qu'il y avait une autre solution, a écopé de 6 mois de prison ferme, le juge ayant écouté une salariée de la clinique disant que cela l'avait choquée et qualifiant cette attitude de violente et agressive. Comme Linda

avait déjà purgé 141 jours, elle est repartie libre du tribunal. Le plus extraordinaire est qu'une pétition en sa faveur n'avait recueilli que 389 signatures, dont la moitié hors du Canada (73000 signatures pour empêcher la fermeture du Musée des Tissus de Lyon, en peu de temps).

Modernisation du système de santé: Saisine du Conseil Constitutionnel (extrait)

Les sénateurs soussignés ont l'honneur de soumettre à votre examen, conformément au deuxième alinéa de l'article 61 de la Constitution, la loi relative à la modernisation de notre système de santé aux fins de déclarer les articles 27, 82, 83, 99, 107, 111, et 184 contraires à la Constitution.....

2. S'agissant de la suppression du délai de réflexion préalable à une interruption volontaire de grossesse (article 82)

La loi soumise à votre examen, en son article 82, supprime le délai de réflexion obligatoire entre la première et la deuxième consultation menant à une interruption volontaire de grossesse.

Une telle disposition va à l'encontre du principe selon lequel toute intervention chirurgicale doit être précédée d'un délai de réflexion. S'il n'est pas consacré de manière explicite par la loi et le code de la santé publique, ce principe a été rappelé par la Cour de cassation dans un arrêt du 11 mars 2010 (pourvoi n°09-11270), qui impose au professionnel de santé de laisser un temps de réflexion suffisamment long au patient, à défaut duquel sa responsabilité pourrait être engagée. En particulier, cette situation peut mener à une situation où la responsabilité du chirurgien pourrait être engagée alors même

qu'il n'a fait que respecter la loi.
Pour ces raisons, les sénateurs requérants
estiment que cet article doit être déclaré
inconstitutionnel.....(21/12/15)
NDLR Le Conseil a rejeté la requête.

AVORTEMENT EUGENIQUE: LA BARBARIE.

Alors que j'étais enceinte de quatre mois, notre
fille a été diagnostiquée comme atteinte d'une
ectromélie longitudinale externe.
Nous avons décidé d'interrompre la grossesse.
Lorsque j'avais demandé à la gynécologue
obstétricienne comment l'accouchement
allait se passer, elle m'avait répondu d'un ton
sans appel : « Vous ne sentirez rien, vous serez
sous péridurale. » J'ai également vu quelques
instants une psychologue clinicienne. En me
voyant larmoyante, elle me dit simplement
que je réagissais de la bonne manière. Mon
désespoir était signe de bonne santé mentale.
Lorsque j'ai dit qu'on ne m'avait pas expliqué
comment l'accouchement allait se dérouler,
elle a souri : « Vous ne sentirez rien, vous serez
sous péridurale. »

Harnachée à un fauteuil.

Dix jours plus tard, mercredi 30 juillet au
soir, j'entrais à l'hôpital avec mon mari. Le
lendemain matin à 7 heures, j'étais emmenée
dans la salle d'accouchement. On me harnacha
à un fauteuil : un capteur à l'index gauche,
relié à une machine silencieuse, un brassard au
bras droit, relié à une machine qui bipe sans
cesse et une aiguille plantée dans le poignet,
reliée à une perfusion.
L'anesthésiste au grand sourire et aux paroles
vides apparut et enfonça un tuyau dans le
bas de mon dos, scotcha le tube le long de
ma colonne vertébrale et jusqu'à mon épaule

et une deuxième perfusion fut accrochée.
Avec elle, un fil gris qui se terminait par un
précieux bouton permettant d'augmenter la
dose d'anesthésiant.

On m'expliqua que je ne pouvais plus bouger.
J'allais être nourrie et hydratée par perfusion,
ma tension allait être vérifiée tous les quarts
d'heure par la machine et une sage-femme me
ferait uriner régulièrement.

J'étais immobilisée. Mon mari était près de
moi. On nous expliqua qu'on allait nous
mettre sous un drap vert pendant qu'on ferait
« le geste », euphémisme utilisé par l'équipe
pour parler du fœticide.

Ça pouvait être long. Ça allait être long

Mon mari me racontait des bêtises pour
couvrir les paroles des médecins qui triturèrent
mon ventre. Et finalement, c'était fait. Je
n'allais plus jamais sentir ma fille bouger. Sans
un mot, la salle se vida.

Ma mère nous rejoignit ensuite permettant
à mon mari d'aller prendre l'air. Je profitais
d'une visite de la sage-femme pour savoir
combien de temps les stimulateurs de
contraction allaient mettre à agir. Elle hasarda
« quelques heures » mais prit le temps de nous
prévenir : lors d'une première grossesse, ça
pouvait être long. Et ça allait être long. Les
heures se mirent à défiler.

La sage-femme passait toutes les deux heures
alors que ma mère et mon mari se relayaient
pour me tenir compagnie.

Je me mis à avoir froid. On commença par
me dire que cette pièce était la seule climatisée
et que c'était une chance. Je demandais de la
couper, c'était impossible, on m'apporta une
couverture. Ça ne changea rien. J'avais froid,
je grelottais, je tremblais et transpirais. Ma
mère me poussa à rappeler la sage-femme et
là, elle prit ma température. J'avais de la fièvre
et ça la fit paniquer.

Elle me fit une prise de sang et partit apporter les fioles au laboratoire. Je n'avais pas le droit de boire alors que je grelottais et me couvrais de transpiration. La couverture était fine, le toucher rude, j'avais peur. Mon mari mouillait des mouchoirs à l'eau froide et les passait sur mon front. Il dut le faire plusieurs heures.

La sage-femme revint avec les résultats : je n'avais aucune infection, elle ne comprenait pas d'où venait cette fièvre. Elle m'intima l'ordre de me détendre. C'était une journée de deuil, de tristesse et de désespoir.

Au bout de quatre ou cinq heures, la fièvre disparut peu à peu et la douleur s'installa. Je n'eus aucune difficulté à reconnaître les contractions utérines dont je souffre chaque mois depuis des années. Seulement, la douleur était plus profonde, plus intense. D'heure en heure, la douleur s'intensifiait. J'appuyais avec insistance sur le bouton gris prévu à cet effet mais ça ne changeait rien.

Je finis par appeler la sage-femme pour être sûre que c'était normal. C'était une nouvelle. Elle ne se présenta pas. Elle regarda les perfusions, les machines et m'assura que tout allait bien. Il suffisait que j'appuie sur le bouton pour augmenter la dose et de toutes façons, la machine en envoyait régulièrement. Elle reparti aussi sec.

Il fallait que je me détende

J'avais soif et faim. Je bus tout de même quelques gorgées tant j'avais la bouche sèche. La douleur devenait permanente avec des pics qui commençaient à m'arracher des plaintes. J'avais si mal que j'en avais la nausée. Mon mari approcha rapidement la poubelle et je pus vomir dedans.

La sage-femme mit quelques minutes à venir. Elle passa la tête par la porte. Elle finit par entrer, elle allait appeler pour faire changer la poubelle et me donna un haricot, une petite

bassine pour mes prochaines nausées. Oui, ça allait continuer, c'était une conséquence des contractions. Il fallait que je me détende. Elle ressortit et nous eûmes tous le sentiment que nous l'avions dérangée pour rien.

Je ne savais toujours pas si je pouvais boire. Je devais juste attendre. Aux alentours de 19 heures, j'avais déjà vomi quatre ou cinq fois. Ma mère tenait le bassinet, mon mari tenait mes cheveux et m'aidait à me soutenir assise. J'étais en enfer. J'avais mal, les contractions s'intensifiaient devenant toujours plus douloureuses. La sage-femme vint me faire uriner et je tentais encore de demander si cette douleur était normale. Elle me répondit encore que c'était à cause du stress. Je devais me détendre et appuyer sur le bouton. A ce stade, je ne le lâchais plus et ça ne changeait rien.

Pendant encore des heures, les contractions devinrent de plus en plus longues, profondes et je souffrais le martyr. Dès 20 heures, ma mère entreprit de me faire souffler comme elle avait appris à le faire 30 ans plus tôt pour ses accouchements naturels. Elle me parlait aussi : «Ne laisse pas la douleur t'envahir. Respire à travers la douleur, maintiens-la à distance.»

Enfin, ma fille sortit de moi

La sage-femme décida qu'il fallait que ma mère sorte, qu'elle me stressait trop. Mon mari prit immédiatement sa place et reprit les exercices respiratoires avec moi. Je ne comprenais pas. Je n'avais pas une seconde pour réfléchir. Je n'étais que souffle face à la douleur. Je devais tenir, repousser la douleur, souffler.

Il était plus de minuit quand la sage-femme décida qu'il était temps pour moi d'accoucher. Une nuée de gens arrivèrent dans la pièce. Je les voyais à peine. Je restais concentrée sur le visage de mon mari. La sage-femme hurlait des

ordres. J'obéissais aveuglément. Je poussais. Je retenais. Je poussais encore plus fort. Il ne se passait rien, je devais pousser encore plus fort. Mon mari m'encourageait, me serrait fort la main, la tête. Et enfin, ma fille sortit de moi. C'était tellement triste. Ce petit être cassé était désormais loin de moi. Je trouvais encore la force de m'assurer qu'ils emmènent le petit vêtement que j'avais cousu pour elle. Je voulais rester près d'elle. C'était fini. Elle était partie. J'avais mal. Le corps ravagé et le cœur en deuil.

Ma mère attendait devant la porte. Pédiatre libérale, elle voulait voir notre enfant. Elle et la sage-femme revinrent après qu'elle eut été baignée et habillée.

J'avais demandé à ce qu'on puisse la voir. C'était la chose la plus magnifique que nous ayons jamais vue. Ses membres mal-formés étaient cachés. On ne voyait que son petit visage. Elle était tellement belle. Puis, ils l'emmenèrent pour toujours et la salle se vida.

« Calmez-vous, madame »

Je restais accrochée à mon mari pour ne pas sombrer dans le désespoir. Vers 1h30, la pièce se remplit à nouveau de gens que je ne connaissais pas. On fit sortir mon mari d'autorité. La sage-femme m'expliqua en deux mots qu'elle allait juste regarder si le placenta s'était décroché de lui-même. Elle entra sa main dans mon vagin à vif m'arrachant un hurlement. Les hommes qui étaient entrés avec elle se placèrent chacun auprès d'un de mes membres et me saisirent. J'entendis alors la voix de la sage-femme : « Calmez-vous, madame, il faut que je retire le placenta. Calmez-vous. »

Elle trifouillait mes entrailles alors que la douleur me faisait perdre la tête. Je hurlais sans rien pouvoir faire contre.

Et ça ne s'arrêtait pas. A un moment, j'ai senti

le mouvement de succion du placenta qu'elle tirait de toutes ses forces. Il finit par passer dans la douleur, toujours dans la douleur. Je commençais à supplier les gens de cesser de me faire mal mais ils n'écoutaient pas. Ils parlaient entre eux : « Oui, elle est sous péridurale ! Je ne sais pas pourquoi elle a mal, elle est sous péridurale. Ça doit être le stress. Non, je ne sais pas comment faire pour qu'elle se calme. »

« Pourquoi elle a mal ? »

Une blouse blanche est arrivée. Elle avait l'air d'avoir mon âge et paraissait savoir parfaitement ce qu'elle faisait. La jeune médecin pris la place de la sage-femme entre mes jambes et essaya d'entrer à son tour sa main. Je hurlais de nouveau à me râper les cordes vocales. Elle leva la tête et regarda les gens qui l'entouraient : « Pourquoi elle a mal ? Dites, là, répondez-moi, pourquoi elle a mal ? » J'aurais moi aussi aimé avoir une réponse. Elle n'allait pas venir. On ne me lâchait pas mais enfin, on me regardait. On aurait dit qu'ils découvraient tous qu'en fait, j'étais là. Celle qui menaçait encore de mettre sa main en moi m'adressa enfin la parole en me regardant dans les yeux : « Il peut rester des résidus à l'intérieur de votre utérus. Je dois mettre la main pour aller les chercher et les évacuer ou vous risquez une infection. » Sans attendre de réponse de ma part, elle se pencha à nouveau et la torture reprit. Comment les secondes pouvaient-elles passer si lentement ? J'avais mal, tellement mal. Je n'étais plus que douleur. Elle se mit à faire quelque chose encore pire que ne pas me voir. Elle se mit à me répéter un mensonge, inlassablement et pendant de longues minutes d'agonie où soudain la mort me semblait attrayante.

« C'est fini ! C'est fini ! Madame, ça y est, c'est fini. » Et face à cette litanie aussi absurde qu'infondée, je ne pouvais que hurler en

répétant à mon tour : « Arrêtez, je vous en supplie, arrêtez. » Enfin, elle retira sa main. Les quatre hommes me lâchèrent et partirent sans un mot, sans un bruit. La femme qui me semblait si jeune marmonna encore que ça irait bien, qu'elle ne pourrait pas faire mieux en affichant un regard fuyant et un air déçu. Elle partit sans un mot, sans un bruit.

Je restais encore assise sur ce même siège, harnachée et accrochée à tous ces fils, entendant la machine prendre ma tension tous les quarts d'heure et ce, pendant deux bonnes heures. On me monta à ma chambre vers 4 heures du matin. On me réveilla vers 6 heures puis vers 8 heures. A ce second réveil, je ne pouvais pas me rendormir. Ce matin-là, je n'étais plus la même. J'avais perdu ma fille et vécu dans cette salle l'accouchement le plus barbare et le plus douloureux que j'aurais pu connaître. Je m'éveillais seule, vide, abasourdie, ravagée, triste...

(egora, 23/12/15, par Rue89.com et l'Obs)

BONNE ANNEE 2016

Merci pour votre persévérance pour cette belle mission de protéger la vie des plus faibles. Je vous souhaite une très belle année 2016 dans sous la conduite de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ,

Pascal et Isabelle de Nouvelle Calédonie.

Bonne et heureuse année à toute votre famille, soyez béni en famille et dans vos activités. Continuez à tenir ferme dans le ministère que Dieu vous a confié. Fraternelles salutations

Christian et Roselyne.

Oui Bonne année chers frères et soeur, elle sera bonne non pas pour le monde mais pour nous si nous obéissons et parce qu'elle nous rapproche du retour de Notre Seigneur. Continuons le combat vous pour ne pas briser les vies physiques et nous pour de nouvelles naissances..... Cette année passée plusieurs enfants ont pris Le bon Chemin , accepté la vérité et reçu la vie..Nous aidons aussi des familles brisées, désemparées avec placement d'adolescentes dans des foyers d'où elles fuguent, se mettant en grand danger...(viol et drogue) Nous avons un premier contact lors de clubs ou de camps et ensuite le travail de suite reste plus difficile. Prions les uns pour les autres , Dieu est fidèle.

Fraternellement

Patrick (AEER Action Espérance pour l'Enfance Réunionnaise)

Dans la communion fraternelle qui nous unit en Christ, nous avons la joie de vous faire parvenir ce don en soutien de l'action persévérante de l'Acpervie. Je me joins au Pasteur Yvon Charles et aux frères et soeurs du Centre Missionnaire pour vous adresser nos meilleurs messages en Jésus-Christ.

Centre Missionnaire Evangélique de Bretagne, 29270 Carhaix.

CALENDRIER

SALON DE L'EDUCATION
CHRETIENNE,
PARIS-PLAINE ST DENIS,
15 au 17 AVRIL.
www.salon-educationchretienne.fr

PASTORALE DE GRENOBLE
7 au 9 Mars

Contacts ACPERVIE

www.acpervie-sos-maternite.org

<http://www.facebook.com/ProtestantsProVie?ref=nf>

webmaster@acpervie-sos-maternite.org

Par TELEPHONE ou COURRIER

Fondatrice : † Mme Lucie Olivier

Président : Dr François Volff
ACPERVIE, 1 Hameau des Loges, 95670 MARLY LA VILLE
Tél - Fax : 01 34 72 87 67

Vice-Présidents : M. Michel Ubeaud délégué pour la PACA et chargé du site
internet: webmaster@acpervie-sos-maternite.org
Mlle Lesley Fickett

Secrétaire : Mlle M. Ludwig

Secrétaire adjoint : M. le Pasteur Jean-Pierre Blanchard

Trésorière : Mme Jacoba Volff

Membres du C.A. : MM les Pasteurs J. Pira (délégué pour le Nord Pas-de-Calais, jean.pira@dbmail.com), Steve Baughman, Mme Yvette Cuendet (déléguée pour la Savoie 502 Le Chenillon 73 2000 Cesarches).

Chargées de SOS-MATERNITE Service d'Aide aux Femmes Enceintes

SAFE 29	Brest	06 72 13 21 91
SAFE 33	Bordeaux (Gironde)	01 34 72 87 67
SAFE 64	Bayonne	01 34 72 87 67
SAFE 91	Essonne	06 56 74 18 46
Antenne amie :		
Femmes enceintes en difficulté	Valence (Drôme)	06 67 86 06 31

TALON A RENVoyer A :

L'ACPERVIE - SOS MATERNITE, 1 Hameau des Loges, 95670 MARLY LA VILLE

Mme, Melle, M. Prénom.
Adresse
Profession Date naissance
Date : Signature : Courriel :

Je désire soutenir l'action de l'ACPERVIE.

Je déclare avoir accepté Jésus-Christ comme mon seul seigneur et sauveur et j'adhère à l'Association

- Je verse ma cotisation annuelle : 10 € - Associations : 16 € - Jeunes <25 ans : 5 €
- Je m'abonne ou me réabonne à la LETTRE de L'ACPERVIE 12 €
- Abonnement par courriel **seul 8 €**
- Cotisation + abonnement à la LETTRE de L'ACPERVIE 20 €
- Je m'intéresse à la mise en place d'un **S.A.F.E.** et souhaite entrer en contact.
- Je verse en outre un don ponctuel de €, régulier de €

VEUILLEZ M'ADRESSER : (*prix port compris, sauf mention*)

- . . . livre(s) **«oui à la vie»** (*accueillir les enfants à naître et leur mère*), 133p. (10 €)
 - . . . livre(s) **Le traumatisme post avortement**, Dr F. Allard et J-R Fropro (15 €)
 - . . . livre(s) **Une saison pour guerir**, L Freed et P-Y Salazar, 242 p. (10 €)
 - . . . livret(s) **Au fait, qui suis-je ?** Les embryons prennent la parole. Dr. P. Antonioz (15 €)
 - . . . livre(s) **L'avortement m'a fait mal** de Maureen Long (12 €)
 - . . . livre(s) **Une vie en pieces** de Lee Ezel (13 €)
 - . . . livre(s) **Garde-le**, témoignage d'une jeune femme avortée, 121 p., (7,40 €)
 - . . . livre(s) **L'avortement** D. Rivaud & A. Lukasik (8,8 €)
 - . . . livre(s) **Ton prodigieux départ dans la vie**, les 9 mois in utero en 34 p. (photos, textes, dessins). Une page sur l'adoption. Pour les 8-12 ans. Ed. Vida. (11,50 €)
 - . . . brochure(s) **La vie humaine, la première merveille** 31p. (2 €)
 - . . . vidéo(s) **La vie humaine, la première merveille** (DVD, 26 min., 9 €)
 - . . . vidéo(s) **La vie est en nous** (DVD, 22 min., 5 €)
 - . . . vidéo(s) **Le cri silencieux** (DVD, 19 €)
 - . . . vidéo(s) **October baby** (DVD, 19 €)
 - . . . Foetus 10 semaines, plastique rose (2,3 € - qtés : nous consulter)
 - . . . livre(s) **La vérité sur l'avortement aujourd'hui** Sabine Faivre (144 p., 13 €)
 - . . . **Aime la vie, défends-la** - Réponse aux questions/pb des jeunes (5,3 €)
 - . . . **Ma chance d'exister** . . . brochure avec photos couleurs (3 €)
 - . . . **Petits pieds** (insigne - 2 €)
 - . . . **Le livre blanc de l'avortement** - Collectif «30 ans ça suffit» (10 €)
 - . . . **Le Syndrome Post Avortement** - Dr. Volff, Version médicale, papier (1,5 €)
 - . . . **Lois Veil-Aubry sur l'avortement** (2,4 €)
 - . . . livre(s) **Fin de vie** - Dr Jean-Yves Comelli, 41 p (3,20 €) + port.
- Posters 28 x 43, sous cylindre carton (2 €)**
- . . . **Oeuf d'aigle** . . . **Requin (l'endroit le plus dangereux ?)**
 - . . . **Rose (la culpabilité n'est pas nécessaire)**

Ci-joint mon règlement à l'ordre d'ACPERVIE